

Brochure n° 3317

Convention collective nationale
IDCC : 2395. – ASSISTANTS MATERNELS
DU PARTICULIER EMPLOYEUR

ADHÉSION PAR LETTRE DU 30 SEPTEMBRE 2017
DE LA CSAFAM À LA CONVENTION

NOR : ASET1750929M
IDCC : 2395

CSAFAM
9, chemin du Patrouillard
60530 Fresnoy-en-Thelle

Fresnoy-en-Thelle, le 30 septembre 2017.

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article L. 2261-3 du code du travail, la CSAFAM, confédération des syndicats d'assistants familiaux et d'assistants maternels, vous informe de son adhésion à la convention collective nationale des assistants maternels du particulier employeur (n° 2395).

L'ensemble des organisations syndicales de salariés et d'employeurs représentatives de la branche ainsi que la direction générale du travail sont destinataires de cette notification.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

La secrétaire confédérale.